Revoir la présentation de l'avis "Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture !"



TRAVAUX PUBLIÉE LE 05/06/2020

Saisine liée : ENTRE TRANSMETTRE ET S'INSTALLER, L'AVENIR DE L'AGRICULTURE !

A suivre en direct à partir de 14h30

Le Conseil économique, social et environnemental a présenté l'avis *« Entre transmettre et s'installer, l'avenir de l'agriculture ! »* le 9 juin. Un avis rapporté par Bertrand Coly, au nom de la Section de l'Agriculture, de la pêche et de l'alimentation présidée par Etienne Gangneron. L'avis a été adopté avec **120 voix pour et 3 abstentions.** Il n'y a eu **aucune voix contre.**

Télécharger l'avis
Télécharger la fiche de synthèse

L'avenir de l'agriculture repose sur les femmes et les hommes qui la compose, chefs d'exploitation mais aussi salariés. Or, aujourd'hui dans notre pays, **le nombre d'actifs diminue très rapidement** car les installations sont loin de compenser les cessations d'activités. De plus, au regard de la pyramide des âges et des départs en retraite massifs prévus dans les années à venir, si rien n'est fait, cette tendance devrait se renforcer en entraînant **la disparition d'environ un quart des exploitations qui subsistent encore**.

C’est pourquoi, maintenir et si possible augmenter le nombre d’agricultrices et d’agriculteurs constitue **un défi essentiel à relever**. En effet, leur présence et leur travail dans l’ensemble des territoires sont indispensables pour **garantir la sécurité alimentaire, assurer le dynamisme des zones rurales et réussir les transitions** écologique, climatique, énergétique, économique et sociale qui s’imposent.

Paradoxalement, malgré la chute du nombre de fermes constatée depuis des décennies et en dépit de ses contraintes potentielles, **le métier d’agriculteur attire aujourd’hui de plus en plus de jeunes** et de moins jeunes aux profils diversifiés, pour beaucoup non issus du milieu agricole. Malheureusement, une proportion importante d’entre eux ne parvient pas à aller au bout de la démarche pour différentes raisons : projets insuffisamment aboutis ou mal conçus, difficultés de trouver des terres et une ferme disponibles, problèmes d’accès aux financements nécessaires, lourdeur et complexité du parcours d’accompagnement...

Parallèlement, les paysannes et les paysans qui prennent leur retraite rencontrent eux-aussi **des difficultés pour trouver des successeurs.** Si leur localisation et leur fertilité le permettent, les terres qu’ils exploitaient servent trop souvent à agrandir des exploitations existantes ou sont artificialisées, sinon elles peuvent s’enfricher.

Le renouvellement des générations constitue le thème central de ce projet d'avis car c’est une condition essentielle pour que **l’agriculture française parvienne à réaliser ses indispensables mutations**.

© - copyright CESE - Octobre 2026